



CAP LOCALES DU 22 MARS 2011

FILIERE GESTION PUBLIQUE

Ordre du jour :

1/ LES TABLEAUX D'AVANCEMENT 2011

- En C : de AA à AAP2 et de AAP2 à AAP1
- En B : de C2 à C1 et de C1 à CP

2/ LA LISTE D'APTITUDE 2011 DE C EN B

1/ LES TABLEAUX D'AVANCEMENT 2011

Déclaration liminaire des élu(e)s locaux de la CGT (synthèse)

La CGT est opposée au principe de la sélection par tableau d'avancement qui, à échelon égal, permet de passer plus ou moins tôt selon les départements, et par ailleurs met en concurrence les agents en fonction de leur notation.

La CGT revendique :

- **une carrière linéaire** à l'intérieur des catégories C et B, sans l'obstacle des tableaux d'avancement,
- un indice de **début de carrière** qui corresponde à **1,2 fois le SMIC en C**, et à **1,4 fois en B**.
- une amplitude indiciaire de la grille qui permette, a minima, un **doublément du salaire dans la même catégorie** entre le début et la fin d'une **carrière complète**.

Actuellement la nouvelle grille du B, si elle se traduit effectivement par une augmentation indiciaire de la fin de carrière, c'est au prix d'un allongement significatif de la durée globale, de barrages en nombre encore plus important qui limiteront de manière drastique le nombre de contrôleurs pouvant atteindre la fin de carrière.

En l'état actuel de l'existence des tableaux d'avancement, la CGT se prononce pour un **passage automatique** de tous les agents qui répondent aux **conditions statutaires requises**, c'est-à-dire :

- dès le 5^{ème} échelon d'AA et 6 ans dans le grade, sans incidence de la note pour l'accès à AAP2 ;
- dès 2 ans d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon d'AAP2 et 5 ans dans ce grade, sans incidence de la note pour l'accès à AAP1 ;
- dès 1 an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de Contrôleur 2ème classe et 5 ans en B, sans incidence de la note pour passer à Contrôleur 1^{ère} classe ;
- dès 1 an d'ancienneté dans le 6^{ème} échelon de Contrôleur 1ère classe et 5 ans dans ce grade, sans incidence de la note pour l'accès à Contrôleur Principal.

La sélection pour l'inscription aux différents tableaux d'avancement est établie par la Direction Locale à partir de listings de carrière adressés par l'Administration Centrale. Ces listings comprennent les agents ayant vocation à accéder à leur grade supérieur selon les conditions requises (cf. fin de la déclaration liminaire des élu(e)s de la CGT).

Une note de service précise les critères de sélection des agents :

- 1/ fin de carrière (58 ans et +),
- 2/ reprise des agents restants au titre des tableaux 2010,
- 3/ l'échelon, selon un ordre décroissant, avec départage par la note (cumul 2008, 2009, 2010) dans chaque échelon.

En cas d'égalité de note au dernier échelon pris en compte pour compléter la liste, c'est l'ancienneté dans l'échelon qui prévaut.

Après consultation des CAP locales, les résultats sont les suivants :

CAP Locale catégorie C

Tableau d'avancement 2011 à AAP2

3 AA1 (ex AR) à classer sur 3 agents qui ont vocation (conditions statutaires réunies).
Quota DGFIP accordé au département : 1,66.

RANG	NOM	POSTE	GRADE-ECHELON situation appréciée au 31/12/2010	OBSERVATIONS
1	BONDROIT Bruno	Bayonne CH	AA1 5 ^{ème}	Reprise tableau 2010
2	OZTURK Ugur	SIP Pau Est Accueil	AA1 5 ^{ème}	
3	BILHOU Fabrice	T. Pontacq	AA1 5 ^{ème}	

Le ratio de 1,66 devrait assurer la promotion, dès 2011, du 1^{er}, voire du 2^{ème}. Les agents retenus seront nommés avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Tableau d'avancement 2011 à AAP1

11 AAP2 à classer sur 29 agents qui ont vocation.
Quota DGFIP accordé au département : 9,61.

RANG	NOM	POSTE	GRADE-ECHELON situation appréciée au 31/12/2010	OBSERVATIONS
1	BARADAT Brigitte	T. Pau Municipale	AAP2 7 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
2	HEGOAS Jean	T. Bayonne CH	AAP2 8 ^{ème}	Reprise tableau 2010
3	DIAZ Dominique	T. Anglet	AAP2 8 ^{ème}	Reprise tableau 2010
4	GETTEN Philippe	ERD Pays Basque	AAP2 8 ^{ème}	
5	DEAT Olivier	T. Morlaas	AAP2 8 ^{ème}	
6	MIGUELGORRY J-Marc	SIP Anglet	AAP2 8 ^{ème}	
7	CABE Corinne	T. Orthez	AAP2 8 ^{ème}	
8	TORRICINI Daniel	T. Bayonne CH	AAP2 8 ^{ème}	
9	DUFERMONT Alexis	ERD Béarn	AAP2 8 ^{ème}	
10	ESPILONDO Françoise	T. Nay	AAP2 8 ^{ème}	
11	DHOUM Isabelle	T. Anglet	AAP2 8 ^{ème}	

Avec un ratio de 9,61, les 9 premiers accéderont de manière certaine à AAP1 dès cette année, voire la 10^{ème} de la liste. Les agents retenus seront également nommés avec effet au 1^{er} janvier 2011.

NB : c'est à la faveur d'un recours devant la CAP Centrale où il a obtenu +0,06 pour sa note 2010 qu'un collègue est parvenu à figurer au tableau d'accès à AAP1 cette année.

CAP Locale catégorie B

Tableau d'avancement 2011 à Contrôleur 1^{ère} Classe.

6 Contrôleurs 2^{ème} Classe à inscrire sur 11 agents ayant vocation.
Quota DGFIP accordé au département : 5,20.

RANG	NOM	POSTE	GRADE-ECHELON situation appréciée au 31/12/2010	OBSERVATIONS
1	LAULHERE Isabelle	T. Arudy	C2 9 ^{ème}	Reprise tableau 2010
2	CLAVERANNE M-Claude	T. Bayonne Municipale	C2 11 ^{ème}	
3	CAMIN M-Begonia	DDFIP	C2 10 ^{ème}	
4	PEYRUSAUBES Jocelyne	T. Hendaye	C2 10 ^{ème}	
5	AUBIN Emmanuelle	T. Bayonne Municipale	C2 9 ^{ème}	
6	BERGEROO CAMPAGNE Eric	ERD Béarn	C2 9 ^{ème}	

Les 5 premiers seront promus Contrôleur 1^{ère} classe dès cette année. Les agents retenus seront nommés avec effet au 1^{er} janvier 2011 dans la mesure où ils ont accompli, à cette date, une période de 5 ans en B.

Tableau d'avancement 2011 à Contrôleur principal

11 Contrôleurs 1^{ère} classe (C1) à classer parmi les 16 agents ayant vocation.
Quota DGFIP accordé au département : 10,42.

RANG	NOM	POSTE	GRADE-ECHELON situation appréciée au 31/12/2010	OBSERVATIONS
1	CLEMENCEAU Jeanine	p/o DDFIP	C1 12 ^{ème}	Fléchage fin de carrière + Reprise tableau 2010
2	ROSA Jacqueline	T. Bayonne Munic.	C1 11 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
3	VERPOORTEN Dany	DDFIP	C1 11 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
4	MOREL Odile	SIP Orthez	C1 11 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
5	DULAS Françoise	Paierie Dép.	C1 11 ^{ème}	Reprise tableau 2010
6	LEMER Chantal	T. Pau CH	C1 11 ^{ème}	Reprise tableau 2010
7	RIEU CASTAING Philippe	SIP Anglet	C1 11 ^{ème}	Reprise tableau 2010
8	TORNE CELER Bernard	ERD Béarn	C1 11 ^{ème}	Reprise tableau 2010
9	CHAMBON Eric	T. Hasparren	C1 11 ^{ème}	
10	MARTINET Claudine	T. Bayonne Munic.	C1 11 ^{ème}	
11	BRET DIBAT Didier	T. Pau CH	C1 11 ^{ème}	

Les 10 premiers seront sûrement promus Contrôleur 1^{ère} classe dès cette année. Les agents retenus seront nommés au 31 août 2011 sous réserve de l'installation effective dans les fonctions.

Observations d'ordre général.

Attention! Les listes établies localement ne devraient pas être modifiées mais ne sont pas définitives. Leur validation sera soumise aux travaux des CAP centrales de fin juin 2011 (le 22 pour les B, le 23 pour les C). En raison des quotas appliqués, le ou les derniers de chaque liste ne sont donc pas assurés d'être nommés dès cette année. Un rang prioritaire leur sera réservé lors de l'établissement des tableaux d'avancement 2012.

Lien avancement/notation. Il n'est plus besoin de démontrer que les écarts de note sont déterminants dans la sélection pour l'accès au grade supérieur par tableaux d'avancement.

La CGT dénonce un système de notation loin d'être neutre puisqu'il met les personnels en concurrence dans leur évolution de carrière. Un agent peut être écarté pour très peu. Même obtenir un 0,01 peut avoir son importance.

Nous sommes en pleine campagne de notation 2011, qui sera influente pour les tableaux d'avancement établis en 2012 (prise en compte du cumul des évolutions de notes 2009, 2010, 2011).

Veillez à ne pas être lésés. Le recours en notation est un droit, utilisez-le !

2/ LA LISTE D'APTITUDE 2011 A CONTRÔLEUR (CAP des B en qualité de catégorie d'accueil)

Parmi les agents qu'elle juge aptes à exercer en qualité de Contrôleur l'Administration Locale propose le choix suivant :

RANG	NOM	POSTE	GRADE ECHELON	OBSERVATIONS
1	LEYX Christophe	ERD Béarn	AAP2 8 ^{ème}	Reprise tableau 2010
2	BORDES Martine	T. St Palais	AAP1 7 ^{ème}	
3	GUYONNET Emmanuel	T. Laruns	AAP2 7 ^{ème}	
4	DARNAUDET Catherine	DDFIP	AAP1 7 ^{ème}	
5	BERTHOU Marie Michelle	T. St J. P. de Port	AAP1 4 ^{ème}	
6	ARDANZ Christine	SIP Anglet	AAP1 6 ^{ème}	
7	CAZET Corinne	T. Orthez	AAP1 7 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
8	LUCQ Florence	T. Nay	AAP1 6 ^{ème}	
9	CHATAIGNE Alice	ERD Pays Basque	AAP1 7 ^{ème}	Fléchage fin de carrière
10	DHOUM Isabelle	T. Anglet	AAP2 8 ^{ème}	
11	BARRIERE Jean-Jacques	ERD Béarn	AAP1 7 ^{ème}	
12	LONNE François	T. Pontacq	AAP2 7 ^{ème}	

Les **9 premiers** de la liste devraient être **assurés d'une promotion à Contrôleur** dès cette année (le quota théorique attribué au département est de 9,31); Ceux qui ne seraient pas retenus en 2011 bénéficieraient d'un rang prioritaire en 2012.

La promotion 2011 sera effective à l'issue de la CAP Centrale du 22 juin 2011. La date de **nomination** est fixée **au 31 août 2011**.

Les **affectations** dans les nouvelles fonctions auront donc lieu le **1^{er} septembre 2011** et seront soumises à la **CAP locale des B (début juillet ?)** qui traitera également des mutations à cette date.

Comme nous l'avons écrit aux 76 agents qui se sont portés candidats (soit 62% des 122 qui avaient les conditions requises), le choix de l'administration se fonde sur les rubriques de l'évaluation–notation 2010. Or, les mentions qui y sont portées peuvent fortement varier selon le chef de service.

Sont ainsi déterminantes : la teneur des tableaux synoptiques, la perspective de mobilité, la note chiffrée, mais aussi et surtout l'avis motivé du chef direct en matière de perspective d'évolution de carrière.

Un avis **« très favorable »** pour l'accès au corps supérieur n'est pas suffisant mais est pour le moins indispensable à ceux qui espèrent être retenus. **Pour l'actuelle campagne de notation veillez à ne pas être lésés!**

Nous condamnons par ailleurs les faux espoirs donnés cette année à 20 agents qui ont été autorisés à postuler, mais ont tout simplement été écartés d'office car leur feuille de notation 2010 ne comportait aucun rapport d'aptitude. En effet, ils ne remplissaient pas les conditions requises.

Enfin, fait inédit, la direction locale a élaboré une **liste complémentaire de 14 noms** donnés par ordre alphabétique (donc non classés), qui constituera un point d'appui pour les listes d'aptitude établies les prochaines années (en attendant l'application de règles de gestion fusionnées). Les agents concernés ont tous de très bonnes appréciations et le sésame « Très favorable ».

Les élus de la CGT, qui avaient au préalable consulté les dossiers, ont démontré par quelques exemples, que d'autres agents avaient également toute leur place dans ce « vivier ». Excellents dossiers mais seul « grain de sable », l'avis seulement « favorable » émis par le chef direct.

Le fait de ne pas apparaître aujourd'hui sur cette liste peut donner le sentiment de ne pas pouvoir être promu avant au moins deux ans. L'administration a malgré cela refusé de rajouter des noms à cette liste, ce qui aurait pourtant constitué un signal positif et encourageant aux agents.

Après la CAP, l'administration a fait le choix de transmettre cette liste à l'encadrement, à charge pour lui de la diffuser.

La CGT a voté contre les propositions de l'administration. Cette prise de position ne vise évidemment pas à contester les qualités des agents retenus, mais le **système de la liste d'aptitude**, basé sur des **critères de sélection forcément subjectifs, est donc contestable**. La mise en place d'un examen qui repose, sans besoin de bachotage, sur l'expérience et les acquis professionnels des candidats apparaît comme un moyen de promotion plus équitable.

Nous n'ignorons pas cependant, qu'en l'état actuel de son existence, la liste d'aptitude de C en B, du fait du large nombre de promotions qu'elle autorise dans le cadre du plan de qualification ministériel, ouvre des perspectives d'amélioration de carrière. Dans ce cadre, les élu(e)s de la CGT ont fait valoir qu'il fallait porter une attention particulière aux agents situés en fin de catégorie C (AAP1 7ème). Ils ont été en partie entendus.



Vos élu(e)s de la C.G.T. en C (Filière Gestion Publique)

(AAP1 - AAP2 - AA1)

Elisabeth ABADIE-BAILLARGUET- TPM Pau- 05-59-27-06-84

Jean-Marc MIGUELGORRY – SIP Anglet – 05-59-58-58-46

Noël LANTENOIS- DDFIP Place d'Espagne Pau –05-59-82-24-00 p.1121

Cécile SCARAMUZZINO- Trésorerie Orthez – 05-59-69-09-52

Ugur OZTURK- SIP Pau Est accueil - 05-59-98-68-68 p. 67 11

Vos élu(e)s de la C.G.T. en B (Filière Gestion Publique)

[Contrôleurs Principaux (CP), Contrôleurs cl. 1 et 2- (C1)(C2)]

Joanes LACO - ERD Pays Basque- (voir affectation mensuelle des ERD)

Anne GUITTARD – T. Hasparren – 05-59-29-61-17

Josiane POZO-CORNU – DDFIP Cmib – 05-59-82-24-56

Christian MANCHO – DDFIP Action Eco – 05-59-82-24-03

Aline HOURQUEIQ LABAT- DDFIP Hélios- 05-59-82-29- 00

Joëlle ETCHEVERRIGARAY- T. Anglet – 05-59-63-85-57

Eric MANRY- SIP Pau Est (Accueil)- 05-59-98-68-68 p. 67 11

Marielle SARRAUTE - Bassin de Lacq- 05-59-60-33-87.

C'était sa dernière CAP!

Elle quitte le Béarn pour offrir ses qualités d'informaticienne au service de la CGT à Montreuil. Militante combative, déterminée dans la défense des personnels, les élu(e)s de la CGT ont su l'apprécier et sauront continuer dans cet esprit.

Adishatz Josiane